Le téléphone mobile n’entraine pas une augmentation de l’incidence des cancers

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-05-12 14:46:25 - Vu sur pharmacie.ma

Des chercheurs de l'université de Sydney viennent de publier dans The International Journal of Cancer Epidemiology une étude comparant l'évolution de l'incidence des cancers cérébraux en Australie depuis 1982 et l'essor de la téléphonie mobile depuis 1987, année du premier appel passé depuis un portable. Entre 1982 et 2012, plus de 34.000 tumeurs cérébrales ont été diagnostiquées en Australie (20.000 chez des hommes, 14.000 chez des femmes), tandis que le pourcentage d'Australiens équipés augmentait considérablement : 9 % des plus de 20 ans possédaient un mobile en 1993, ils seraient plus de 90 % aujourd'hui.

Conclusion des auteurs : la fréquence des cancers du cerveau est restée plutôt stable, et elle est loin de celle parfois redoutée. Si, comme le suggèrent certains (et pas parmi les plus alarmistes), l'usage du téléphone portable entraînait une hausse de l'incidence des cancers cérébraux de 50 %, le nombre de tumeurs pour 100.000 habitants devrait aujourd'hui être de 11,7 pour les hommes, 7,7 chez les femmes ; les chiffres réels étaient de 8,7 cas pour 100.000 hommes en 2012, et de 5,8 cas pour 100.000 femmes.

La seule augmentation significative observée l'a été chez les plus de 70 ans et a débuté bien avant l'apparition des téléphones portables. Elle est donc plutôt à mettre sur le compte de l'amélioration du diagnostic, suggèrent les chercheurs, avec l'apparition dans les années 1980 de techniques d'imagerie capables de voir des tumeurs là où, autrefois, les symptômes faisaient supposer une attaque cérébrale ou une démence. «Notre étude suit celles déjà publiées aux États-Unis, en Angleterre, dans les pays nordiques et en Nouvelle-Zélande, où aucune confirmation de l'hypothèse “les téléphones portables causent le cancer” n'a pu être trouvée », insiste sur le site Internet The Conversation Simon Chapman, professeur émérite en santé publique à l'université de Sydney et premier auteur de l'étude.

Période de latence

Les autorités sanitaires restent quant à elle prudentes : dans une expertise publiée en 2013, l'Anses (agence de sécurité sanitaire) estimait que «les expositions environnementales de la population générale et leurs variations temporelles devraient être mieux documentées » et émettaient quelques recommandations (usage du kit mains libres, exposition modérée des enfants, information du consommateur sur le niveau d'ondes émises, meilleure connaissance des réseaux de téléphonie existants et en développement…).